

Préparation de la mise en œuvre par les partenaires de la formation professionnelle (PMOPFP)

Début: 09.09.21

Fin: 31.07.28

Budget: CHF interne, 7-10 JT/part., suivant PP suppl.

Description sommaire:

En tant qu'autorité d'exécution, les cantons jouent un rôle décisif dans une mise en œuvre réussie du projet FUTUREMEM et avec eux les écoles professionnelles. L'organe responsable avait prévu une introduction pilotée qui a été rejetée pour des questions juridiques. En complément aux canaux standards pour les partenaires de la formation professionnelle (DP&Q, CDP, CSFP), le projet partiel suivant est mené à bien. La PMOPFP vise à créer les bases permettant une mise en œuvre de la nouvelle ordonnance sur la formation sur tout le territoire national en 2024.

Objectifs:

- Le nouveau modèle de formation modulaire doit être préparé pour une mise en œuvre à l'échelle nationale dès 2024
- Une évaluation entre 2024-2026 doit permettre d'apporter des optimisations au niveau de la mise en œuvre.
- En collaboration avec les lieux de formation, des concepts méthodiques didactiques adaptés orientés vers les compétences opérationnelles et la modularisation doivent être développés.
- Les modules et les supports d'enseignements et d'apprentissage y afférents seront développés au fur et à mesure avec la participation des lieux de formation jusqu'en 2028.
- Les modules de spécialisation et d'approfondissement orientés vers les compétences opérationnelles doivent être développés, en accord avec l'organe responsable, par les responsables de la branche.

Rôles dans le projet:

- Mandataire: DP/pilotage du projet
- Décideur: DP organisme responsable
- DPP: Thomas (avec le soutien des membres du projet ou une DP externe)
- Equipe de projet: parties prenantes par projet partiel

Parties prenantes:

- Offices de la formation professionnelle
- Ecoles professionnelles
- Centres CIE
- Confédération / cantons (offices)
- CSFP

Résultat à atteindre:

- Convention-cadre PMOPFP avec les cantons/CSFP
- Mesures de mise en œuvre coordonnées avec les cantons

Statut:

en cours

Jalons:

- Coup d'envoi 01.09.21 / 18.11.21
- Structure / organisation du projet 30.11.21
- Début des travaux de projet Janv. 2022
- Définir/contrôler au fur et à mesure les autres jalons selon le plan du projet global/projets partiels 2022-2028

Conditions-cadres:

- Coordination avec PP méth-did, modularisation, PQ, formation enseignants
- Intégration active de tous les lieux de formation
- Les frais en découlant sont directement pris en charge par les responsables.

Opportunités / Risques:

- + Le travail de développement coopératif vise à renforcer la coopération entre les lieux de formation et les partenaires de la formation professionnelle.
- + Analyser activement les risques liés à la mise en œuvre et les réduire.
- + Développement continu des modules, contenus de formation et supports didactiques directement avec les acteurs concernés du marché
- + Tous les acteurs deviennent des ambassadeurs dans les régions et les institutions
- Attentes divergentes; dispersion
- Ressources/manque de temps/intérêts particuliers